

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, ROUTES, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT

LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE EXPÉRIMENTE UN REVÊTEMENT DE CHAUSSÉE À HAUTE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

1 DOCUMENT - Publié le 28 septembre 2023



Communiqué de presse - Route HPE (28/09/2023)

PDF-846.18 Ko

TÉLÉCHARGEMENT

Poursuivant ses engagements autour du développement durable et la préservation des ressources, le Département de Seine-et-Marne initie des travaux de réfection de chaussée avec un procédé de revêtement à Haute Performance Environnementale (HPE). Les travaux se sont déroulés sur une partie du tronçon de la Route Départementale 209. Une première sur le domaine public en France dont les résultats seront évalués et certifiés dans 5 ans par le CEREMA.

Développé par l'entreprise Eiffage Route, l'enrobé HPE permet d'améliorer la revalorisation des matériaux de déconstruction (routière, ferroviaire, bâtiment) ; il peut contenir de 40 % à plus de 80 % de matériaux recyclés (élaborés à partir d'anciennes routes, de bétons de déconstruction ou du ballast du réseau ferré).

Pour l'opération de la RD209, la formule retenue contient 60 % de matériaux recyclés répartis avec : 40 % d'enrobés recyclés provenant d'anciennes couches de roulement, 20 % de gravillons de béton concassé.

Les granulats recyclés proviennent de bétons issus de chaussées aéronautiques de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, un matériau qui présente des caractéristiques de dureté et de résistance optimales en tant que constituants pour enrobés de couche de roulement.

Fabriquée à faible température, l'enrobé HPE participe également à l'action de décarbonation des opérations de rénovation des routes.

Ainsi, le Département de Seine-et-Marne s'engage dans la préservation des ressources naturelles minérales (+100 % de matériaux recyclés) et prouve son implication dans l'économie circulaire.

Entièrement financé par le Département, le montant commandé pour l'ensemble des travaux est de 360 000 € TTC, dont 210 000 € TTC pour la part HPE.

« Cette 1^{ère} expérimentation s'inscrit dans notre volonté d'investir dans des projets d'aménagement plus respectueux de l'environnement »

tueux de l'environnement, permettant de valoriser nos ressources naturelles locales. C'est pourquoi, depuis le début du mandat, le Département a investi plus de 197 millions d'euros pour la modernisation, l'entretien et la rénovation de son patrimoine routier. Nous comptons bien poursuivre nos efforts dans les années à venir, pour offrir aux Seine-et-Marnais des infrastructures routières performantes, sécurisées, respectueuses de l'environnement et adaptées au développement du territoire », déclare Olivier Lavenka, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des routes, des politiques contractuelles et de l'agriculture.

Contacts presse :

- Pauline Maingre – 06.72.84.70.49 – pauline.maingre@departement77.fr
- Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr